

Exercices de compréhension écrite de type A2-B1

Exercice 1 :

Lisez le document suivant et répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

CROSSING THE BRIDGE OU ISTANBUL LA MUSICALE

Fils d'immigré turc qui se rapproche de plus en plus de sa terre d'origine, un jeune Allemand est au cœur de l'histoire musicale que retrace *Crossing the bridge*. Istanbul avait déjà représenté le théâtre du premier court métrage qu'avait tourné Fatih Akin, 32 ans, en 1996. C'est également à Istanbul que se déroulait l'histoire de *Head-On*, le film qui avait valu à son auteur l'Ours d'or à Berlin en 2004. Grâce à *Crossing the bridge*, le spectateur découvre

la scène musicale locale, notamment avec le musicien Alexander Hacke, membre fondateur du groupe allemand Einstürzende Neubaten.

« Lorsque j'avais 14-15 ans, je n'aimais pas la musique turque. Elle représentait celle de mes aînés. Comme beaucoup de jeunes de mon âge, je préférais le hip-hop. Puis, une fois, je ne sais pas pourquoi, j'ai entendu par hasard Sezen Aksu, grande star de musique pop, et j'ai craqué. Je me

suis procuré tous ses disques et j'ai voulu mieux la connaître. Dans cette musique, il y a quelque chose qui n'existe pas dans la musique allemande et occidentale : le sentiment de respect pour tes parents. Et énormément de passion et d'émotion aussi. » En une heure et demie, *Crossing the bridge* s'interroge intelligemment sur la question de l'identité turque.

Valérie Duval
Magazine *Culture*, cultures n° 54,
juillet 2005

1. Cet article de presse parle :

- d'un concert.
- d'un film.
- d'une exposition.

2. Pendant son adolescence, Fatih Akin écoutait de la musique turque.

- vrai.
- faux.
- on ne sait pas.

Justification :

3. À quel âge a-t-il tourné son premier court-métrage ?

.....

Exercice 2 :

Lisez le document suivant et répondez aux questions en cochant (X) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Avec des températures supérieures à 20 ° C la nuit et frôlant les 40 ° en journée, des pics de pollution ont été enregistrés sur la majeure partie de la région Ile-de-France depuis vendredi 15 juillet 2005. Selon l'organisme de surveillance de la qualité de l'air Airparif, la limite de recommandation (180 microgrammes d'ozone par m³ d'air) a été dépassée vendredi en début d'après-midi ainsi que samedi dans la capitale. Toujours selon Airparif, la pollution par l'ozone est provoquée par l'action du soleil sur certains polluants automobiles et industriels. Pour autant, les pics sont redescendus hier en fin de journée.

1. L'article traite de la pollution :

- de l'air. de l'eau. de la terre.

2. Qu'est-ce qui fait augmenter ce phénomène ?

- le froid. la pluie. la chaleur.

3. Que s'est-il passé les vendredi 15 et samedi 16 juillet 2005 ?

- Il y avait trop d'ozone dans l'air.
 Il n'y avait pas assez d'ozone dans l'air.
 Il y avait suffisamment d'ozone dans l'air.

4. Citez deux sources qui font augmenter la présence d'ozone dans l'air selon l'article.

Exercice 3 :

Lisez le document suivant et répondez aux questions en cochant (X) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

COLOCATION : DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS

La solidarité entre les générations prend un coup de jeune. Retraitée d'une soixantaine d'années, Odette est prête à accueillir à la rentrée universitaire prochaine Joséphine, une jeune étudiante de 19 ans inscrite en fac de lettres à Nantes. Contre quelques petits services bien utiles pour Odette (faire les courses, faire un peu de ménage, faire la cuisine, etc.), Joséphine pourra bénéficier d'un loyer mensuel modique de 60 euros et cela pendant toute l'année universitaire (10 mois). L'hébergeur et l'hébergée vont signer ce soir le premier contrat de ce type dont l'association nantaise « Le temps pour toiT » est à l'origine.

Comme dans quelques autres

villes françaises, cette association sert de relais à l'opération gouvernementale du Secrétariat d'État aux Personnes âgées lancée en 2004 et intitulée « Un toit, deux générations ». L'objectif est double : combattre la solitude des personnes âgées et offrir aux étudiants un logement à bas prix. La plupart de ces logements se situent dans la périphérie des grandes villes. Cependant, certains d'entre eux se trouvent dans des villes moyennes, comme c'est le cas à la Roche-sur-Yon, en Vendée. Une dame de 86 ans vivant avec son mari de 84 ans désire obtenir la présence d'une personne la nuit. La dame a bien conscience, qu'en cas de problème, son mari ne pourra pas lui venir en aide. Mais les hôtes-

hébergeurs ne sont pas toujours des personnes âgées. Jeanne, une dentiste de 45 ans qui vit seule avec plusieurs enfants en bas âge, a fait appel à l'association.

Madame Marie-Odile Lafosse, à la tête de cette association, affirme qu'il y a des garanties au cas où la cohabitation se passerait mal. En effet, si par exemple un hébergé tombe sur une personne au caractère difficile, il y a possibilité d'avoir recours à d'autres « hôtes-hébergeurs » de secours ! À l'inverse, si c'est l'hébergé qui pose problème, ce dernier sera alors invité à quitter les lieux.

Roberto Alvarez
Magazine *Ça se passe chez nous*,
août 2005

1. De quoi est-il question dans cet article de journal ?

- de colocation entre étudiants.
- de colocation entre amis.
- de colocation entre plusieurs générations.

2. Qu'est-ce qui est à l'origine de ce type de contrat de location ?

.....

3. Citez un avantage :

- pour les « hébergés » :

- pour les « hébergeurs » :

4. L'opération « Un toit, deux générations » est un projet privé.

- vrai. faux. on ne sait pas.

Justification :

5. À quoi sert ce projet (deux éléments à donner) ?

6. Que se passe-t-il si la colocation est difficile ?

- Il n'y a pas de solution possible.
 On cherche un autre « hébergeur » ou un autre hébergé selon le cas.
 On cherche seulement un autre hébergé.

Exercice 4 :

Lisez le document suivant et répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Les Françaises : QUELQUES RECORDS EUROPÉENS

La France, grâce à son modèle unique, permet aux femmes françaises de détenir le record européen en matière de natalité et de fécondité ainsi que d'activité professionnelle.

Avec 1,9 enfant par femme la France détient avec l'Irlande le plus fort taux de natalité, et avec l'Espagne la France est également championne d'Europe avec un âge record de 84 ans pour l'espérance de vie des femmes. Par ailleurs, en plus d'être championnes européennes pour la fécondité, les femmes françaises gagnent la médaille d'or du plus fort taux d'activité professionnelle : 80 % pour la tranche d'âge 24-49 ans et les mères d'un enfant de moins de trois ans. Travail et maternité

sont aujourd'hui presque synonymes d'indépendance féminine. Mais, en Europe, faire des enfants signifie souvent rester au foyer. Par conséquent, les Européennes font généralement moins d'enfants pour conserver leur emploi. Ce modèle français original féministe et nataliste en même temps a été initié dans les années 1970 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981). À l'époque, les femmes ont contribué professionnellement au développement du secteur tertiaire. Ainsi sont nés

les crèches municipales, la maternelle publique et gratuite, les centres aérés, les colonies de vacances subventionnées par l'État et les cantines scolaires. Les gouvernements successifs sous François Mitterrand (1981-1995) et Jacques Chirac (depuis 1995) ont augmenté les aides financières. Cette politique publique française inscrite dans la durée explique notamment le passage au troisième enfant plus fréquent en France que chez ses voisins européens.

Est France du 24 juillet 2005-12-06

1. Cet article traite :

2 points

- de la population française.
- du chômage des femmes françaises.
- du travail et des femmes françaises.

2. Vrai, faux ou on ne sait pas ? Si c'est faux, dites pourquoi.

6 points

	VRAI	FAUX	?
a. C'est en France et en Irlande que les femmes ont le moins d'enfants en Europe.			
b. C'est en France et en Espagne que les femmes vivent le plus longtemps en Europe.			
c. C'est en France que les femmes travaillent le moins en Europe.			
d. C'est grâce aux politiques gouvernementales successives que les Françaises font plus d'enfants que dans les autres pays européens.			

Justifications :

- a.
- b.
- c.
- d.

3. Citez deux exemples qui ont favorisé cette situation.

.....
.....

